

a fourni pour sa part \$100,000 qui permettront l'achat de quatre bateaux spéciaux, soit un par État riverain. Le Japon a ouvert un crédit correspondant à \$54,000 en vue d'une étude des principaux affluents du Mékong. Divers organismes des Nations Unies ont offert les services de leurs experts pour telle ou telle partie de l'entreprise.

En 1958, le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a formulé le vœu que le Canada prenne part à l'exécution de la partie relevés aérophotogrammétriques et cartographie du programme Wheeler. Les autorités canadiennes ont chargé par la suite le lieutenant-colonel G. S. Andrews, directeur de la topographie au ministère des Terres et Forêts de la province de Colombie-Britannique, d'une étude exacte des difficultés et des frais à envisager dans le relevé aérien et l'établissement de la cartographie du bassin inférieur du Mékong.

Le lieutenant-colonel Andrews a présenté son rapport au gouvernement le 31 octobre 1958. Ce nouveau rapport reprenait les conclusions principales de celui de la mission Wheeler. Il estimait, en particulier, que l'étude topographique et l'établissement de la cartographie du fleuve devaient précéder tous travaux destinés à modifier la physionomie du fleuve et à le mettre davantage au service de la région. Il sera tenu compte de cette recommandation du rapport Andrews.

Plusieurs raisons portaient à estimer qu'un relevé aérophotogrammétrique du bassin du Mékong constituerait de la part du Canada une utile contribution au développement économique du Sud-Est asiatique. La principale de ces raisons est la nécessité d'accroître sensiblement et sans retard la production alimentaire de cette partie du monde. On a pu constater depuis quelques années que les rapides progrès économiques de la péninsule indochinoise donnent lieu à un fort accroissement de la consommation alimentaire. Les économistes sont d'accord pour souhaiter une expansion de l'agriculture correspondant à celle de l'économie générale et de l'industrie, faute de quoi il se produirait des pénuries graves et, sur le plan financier, des difficultés de change. Le projet du Mékong a pour objet spécifique l'expansion de la production agricole dans l'un des principaux greniers à riz du monde, par la régularisation du débit d'un système fluvial et par le recours à l'irrigation sur une grande échelle.

D'autre part, les États membres du Plan de Colombo tentent de favoriser dans chacun des pays du Sud-Est asiatique la réalisation de projets de développement économique subordonnés au développement de l'ensemble de cette partie du monde. Le projet du Mékong est une initiative d'ensemble dont les bienfaits atteindront plusieurs pays du Sud-Est asiatique. En effet, le bassin inférieur du Mékong n'est pas surpeuplé au même point que d'autres régions du Sud et du Sud-Est asiatiques, la densité de sa population n'atteignant que le quart de celle de l'Inde, de la Chine, de Java ou du Japon; aussi la production alimentaire pourra-t-elle s'y développer plus facilement et répondre aux besoins croissants des régions surpeuplées.

De g  
exéc  
des l  
l'Ex  
repr  
coor  
M. d

tern  
équ  
ner  
pho  
ans  
tec  
mi  
un  
Po

d'  
pe  
re  
aé  
les